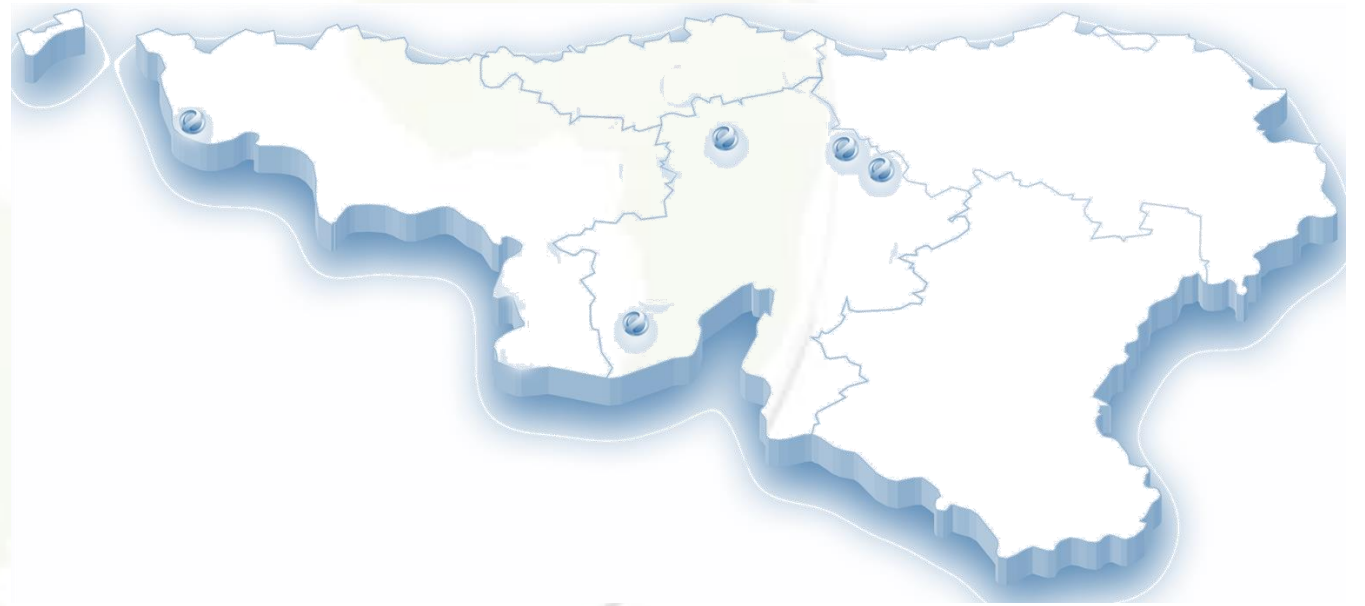




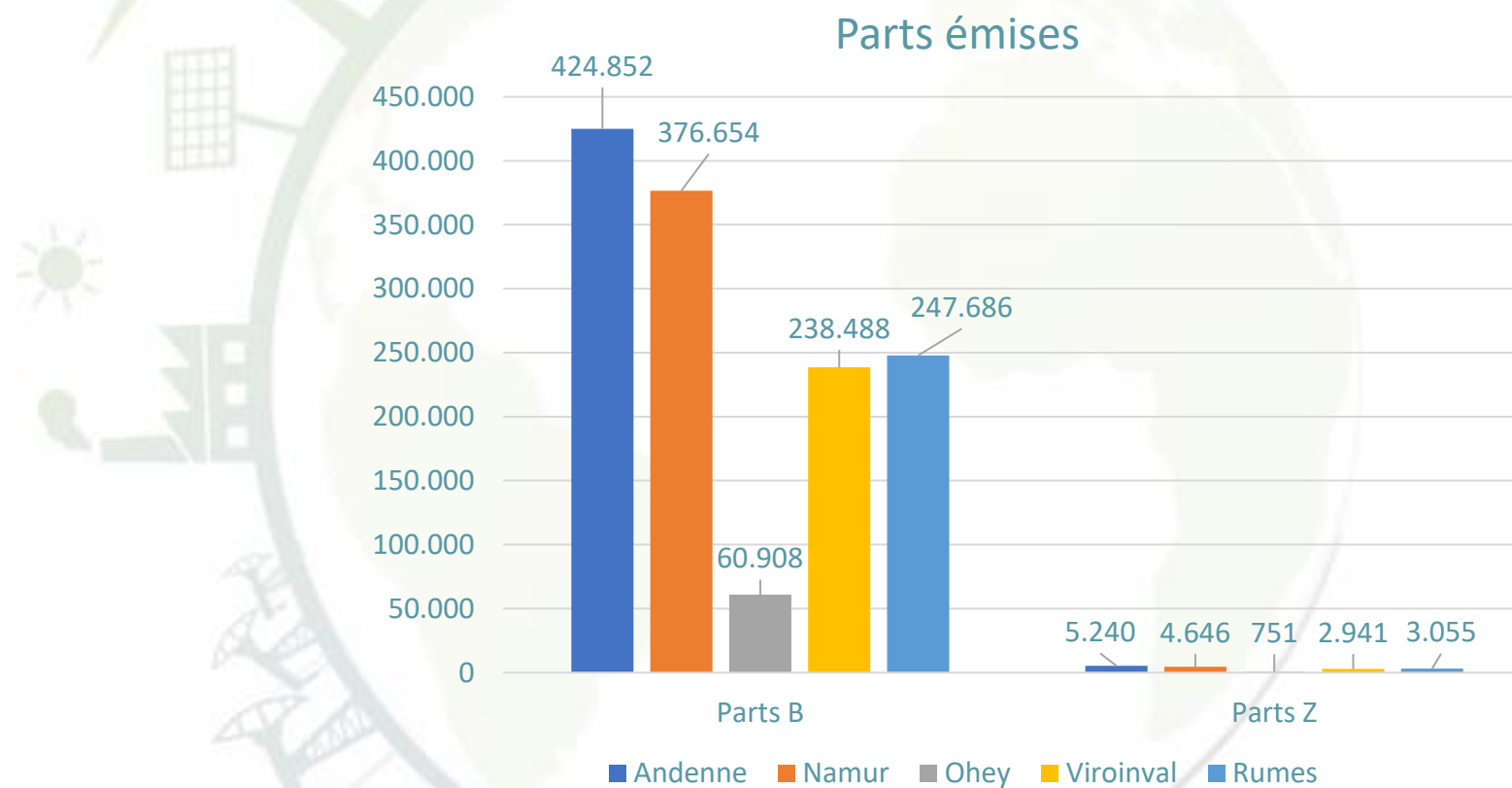
PLAN STRATÉGIQUE 2022-2024

1. Préambule

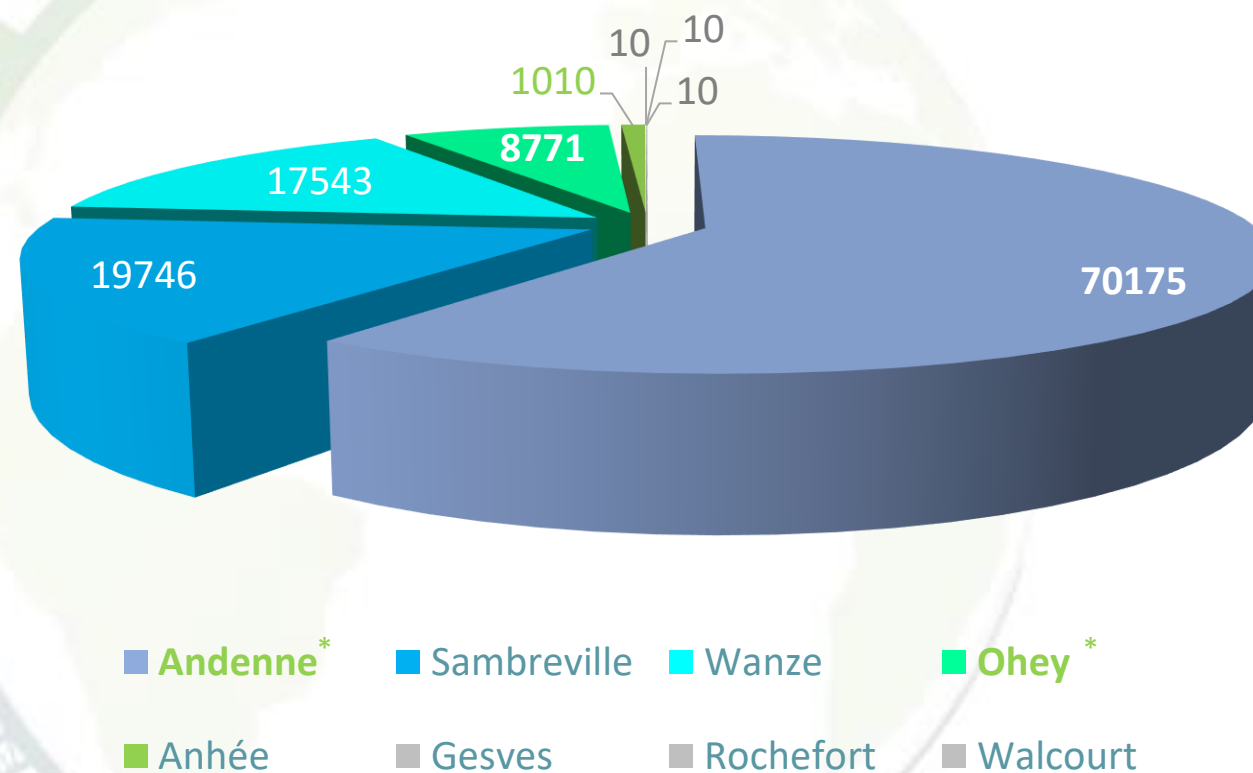
Consécutivement à la promulgation du décret du 11 mai 2018 modifiant le décret du 12 avril 2001 relatif à l'organisation du marché régional de l'électricité, publié en date du 28 mai 2018, interdisant, désormais, aux GRDs de détenir des participations dans des entreprises liées directement ou indirectement à la production, à la fourniture et au stockage d'énergie (voyez l'article 8 du décret du 12 avril 2001 tel que modifié), l'Intercommunale Trans&Wall a été constituée le 11 décembre 2019 par les communes d'Andenne, Namur, Ohey, Rumes et Viroinval.




A la suite de la dernière modification statutaire, les apports des communes fondatrices de l'intercommunale « Trans&Wall » s'établissent comme suit :



Depuis sa création, Trans&Wall a vu entrer dans son capital de nouvelles communes et villes de Wallonie par la souscription d'Actions de classe « A ».



(*) Les communes historiques membres de Trans&Wall.



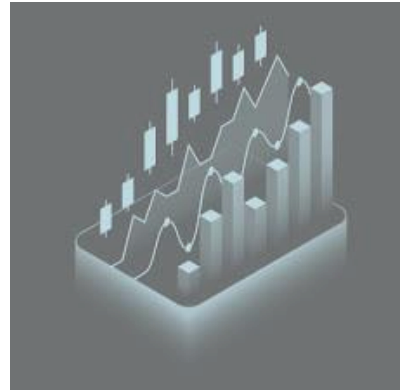
Dans le cadre de son objet social, la nouvelle société intercommunale « Trans&Wall » est habilitée à développer des outils de production, de stockage et de fourniture d'énergie, tels que des champs photovoltaïques ou autres projets éoliens ; outils qui sont à présent à disposition des communes qui y sont affiliées.

L'intercommunale a pour but de satisfaire les besoins de développement économique de ses actionnaires dans le domaine des énergies renouvelables à l'effet d'offrir aux communes et à leur population des alternatives énergétiques respectueuses de l'environnement et aptes à assurer la Transition écologique.

2. PROJETS

La politique poursuivie par TRANS&WALL s'articule sur plusieurs axes :

Le premier: administrer, gérer et valoriser les participations issues de la scission partielle de l'intercommunale AIEG, dans les domaines de la production et de la fourniture d'énergie (participations SOCOFE) et transports d'énergie (participations PUBLI-T) et des acquisitions faites dans les deux branches, et de répartir entre les actionnaires communaux le revenu de ces participations





Le deuxième : La prise de participation dans la mise en œuvre d'éolienne(s) qui permettra d'alimenter une communauté d'énergie répartie sur plusieurs zonings.

Projets en cours:

1. Fernelmont (E42 – BEP Mécalys) : construction et exploitation de 2 éoliennes
2. Andenne : construction et exploitation de 2 éoliennes

31/12/2021: Obtention du permis pour les deux projets

30/06/2022 : Permis purgés de tout recours

01/07/2022 – 31/12/2023 : Finalisation du dossier de construction et construction des 4 éoliennes

2024 : Mise en service et exploitation des 4 éoliennes

D'autres projets sont à l'étude et feront éventuellement parties de la future structure.



Le troisième : La construction de champs photovoltaïques pouvant être mis en œuvre simultanément dans diverses communes wallonnes par le biais d'un marché public global ; les terrains des actionnaires pouvant être valorisés et apportés en nature.

Le quatrième : Via sa filiale Ze-Mo:

1. Ze-Mo est un véhicule public au service du secteur public en matière d'électromobilité;
2. acquérir, fabriquer, développer, mettre à disposition et exploiter, sous quelque forme que ce soit, des bornes de rechargement pour véhicules électriques ainsi que tous services connexes, y compris financiers ou de publicité, nécessaires ou utiles à l'établissement et/ou à l'exploitation desdites bornes (ZE-MO).



3. PREVISIONS ET RESULTAT FINANCIER

Prévision et résultat financier		Réalité	Budget	Budget	Budget	Budget
		2020	2021	2022	2023	2024
70	Chiffres d'affaires					
74	Autres produits d'exploitation	3.822,77 €	37.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €
76	Produits d'exploitation non récurrents					
70/76	Ventes et prestations	3.822,77 €	37.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €	48.000,00 €
60	Approvisionnement marchandises					
61	Services et biens divers (*)	56.662,88 €	77.232,00 €	80.232,00 €	80.732,00 €	81.232,00 €
62	Rémunérations (*)	57.707,84 €	170.000,00 €	210.000,00 €	215.000,00 €	220.000,00 €
63	Amortissement	3.979,19 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €	2.500,00 €
64	Autres charges d'exploitations	709,46 €				
60/66	Coût des ventes et prestations	119.059,37 €	250.232,00 €	292.732,00 €	298.232,00 €	303.732,00 €
Résultat d'exploitation		-115.236,60 € €	-213.232,00 €	-244.732,00 €	-250.232,00 €	-255.732,00 €
75	Produits financiers récurrents					
	Dividendes SOCOFE	498.000,00 €	455.000,00 €	464.000,00 €	474.000,00 €	485.000,00 €
	Dividendes PUBLI-T	65.959,32 €	67.276,49 €	68.500,00 €	70.000,00 €	71.500,00 €
65	Charges financières	2.916,36 €	4.820,00 €	7.700,00 €	6.860,00 €	6.030,00 €
66	Charges d'exploitation non récurrentes					
	Réd. de valeur sur immobilisations financières	133.898,06 €				
Résultat brut avant impôts		311.908,30 €	304.224,49 €	295.468,00 €	300.628,00 €	306.798,00 €
67	Impôts sur le résultat					
	Précompte mobilier sur dividendes	169.187,80 €	156.682,95 €	159.750,00 €	163.200,00 €	166.950,00 €
	Impôts à récupérer estimés	-57.424,61 €	-139.863,82 €	-142.625,00 €	-145.700,00 €	-149.075,00 €
Résultat net après impôts		200.145,11 €	287.405,37 €	278.343,00 €	283.128,00 €	288.923,00 €
Dette		1.406.725,00 €	1.367.044,04 €	1.229.849,26 €	1.091.830,56 €	952.982,93 €
	Remboursement crédit ING pour acquisition actions Publi-T	0,00 €	39.680,96 €	39.662,53 €	39.946,12 €	40.231,73 €
	Remboursement crédit ING pour acquisition actions SOCOFE	0,00 €	0,00 €	97.532,25 €	98.072,58 €	98.615,90 €

(*) une indexation a été appliquée